

Convention entre actionnaires

COMMUNIQUE RELATIF A UN ENGAGEMENT COLLECTIF DE CONSERVATION DE TITRES DE LA SOCIETE ZODIAC AEROSPACE CONCERNANT 12 547 366 ACTIONS REPRESENTANT 22,47% DES DROITS FINANCIERS

Des actionnaires personnes physiques de Zodiac Aerospace ont conclu un engagement collectif de conservation portant sur 12 547 366 actions Zodiac Aerospace, représentant 22,47% des droits financiers. Cette nouvelle convention a été enregistrée le 26 avril 2010.

Les actionnaires personnes physiques mandataires sociaux, ou détenant plus de 5% du capital et signataires de ce pacte d'actionnaires sont : famille Louis Desanges (vice-Président du Conseil de Surveillance), famille Didier Domange (Président du Conseil de Surveillance), familles Vincent et Sébastien Gerondeau, famille Robert Maréchal, famille Maurice Pinault (membre du Directoire), famille Marc Schelcher, Olivier Zarrouati, ainsi que la SAS Fidoma (personne morale).

Cet engagement collectif de conservation est conforme à l'article 787-B du Code général des impôts. Ces actionnaires se sont engagés à conserver au moins 20% des droits financiers, à savoir 11 167 693 titres pendant une durée de 2 ans.

Prochains rendez-vous :

Chiffre d'affaires 3^{ème} trimestre*

15 juin 2010

**Après Bourse*

CONTACT ZODIAC AEROSPACE

Pierre-Antony VASTRA

Tél : +33 (0)1 41 23 25 68

PierreAntony.Vastra@zodiacaerospace.com

CONTACTS KEIMA COMMUNICATION

Emmanuel DOVERGNE

Tél : 01 56 43 44 63 / emmanuel.dovergne@keima.fr

Sibylle DESCAMPS (Presse)

Tél : 01 56 43 44 62 / sibylle.descamps@keima.fr
